

Commune de



**MIZOËN**

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

## E X T R A I T

# DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/26

L'an deux mil quatorze, le vingt huit mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 mai 2014

*PRESENTS* : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

*ABSENT* : SEVERAC Pascal.

*Secrétaire de séance* : Monsieur COING Jean-Pierre.

### AIDE AUX PARTICULIERS

Afin d'aider les familles désireuses de s'installer sur la commune de Mizoën, le Conseil municipal, à l'unanimité,

⇒ DECIDE de prendre en charge des travaux de terrassement ou d'aménagement aux conditions suivantes :

Prestation unique pour le foyer,

Prestations réservées à la résidence principale avec engagement de résidence d'une durée minimale de 5 ans,

Prestations :

- Terrassement,
- Adaptation de l'aire extérieure,
- Démolition.

Prestations fournies hors matériel de construction,

Prestations limitées à un montant de 5 000,00 €, équivalent à environ 180 heures de travail ou 12 jours à 2 ouvriers.

⇒ MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'exécution de ces décisions.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

